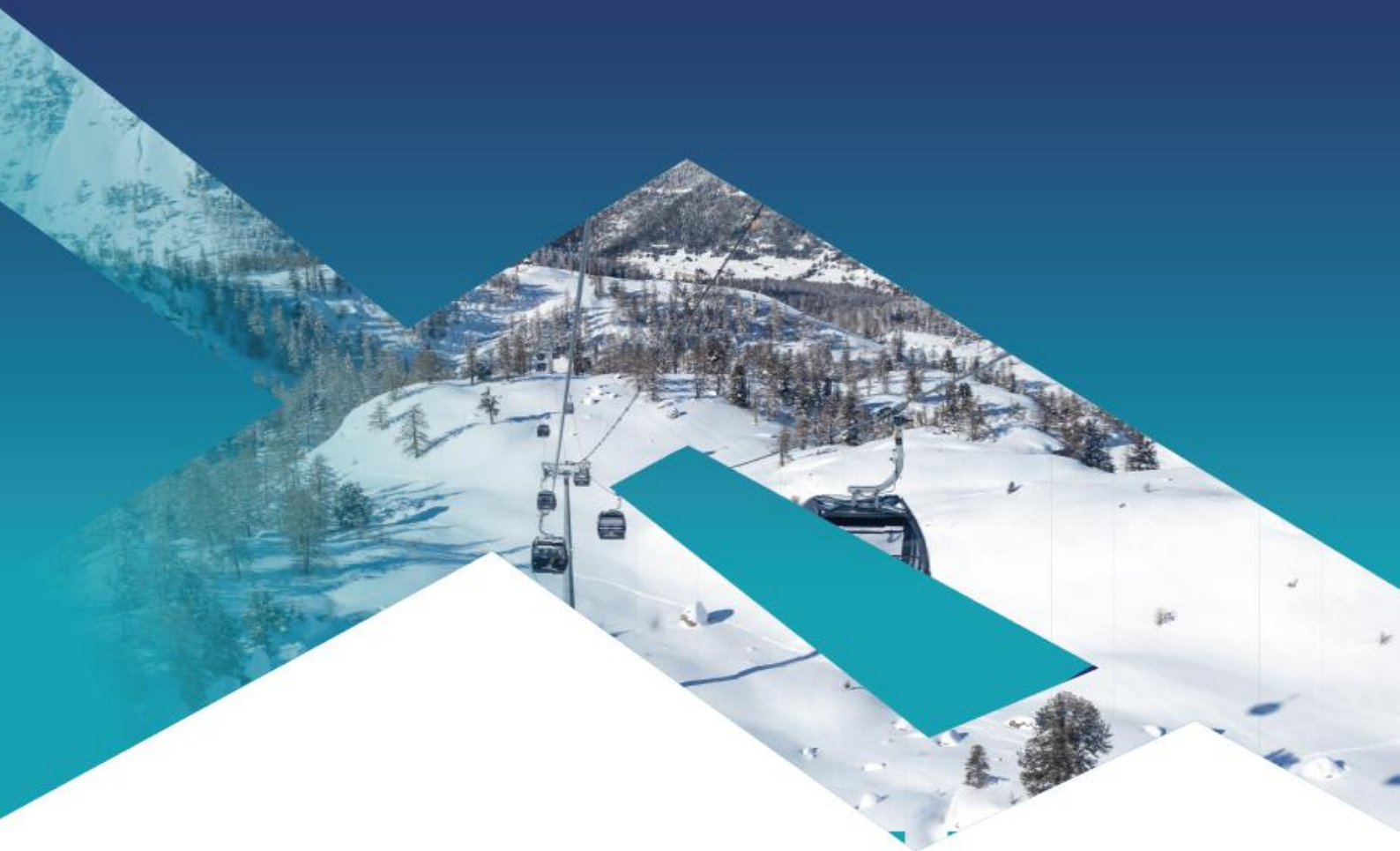


COMPTE RENDU

ATELIER JEUNES SUR LE PROJET D'ASCENSEUR VALLEEN DE LA GRANDE PLAGNE

28 SEPTEMBRE 2026

Salle de l'ancienne police municipale



RESPUBLICA

Sommaire

<i>I. Introduction</i>	<i>3</i>
<i>II. Déroulé et modalités de l'atelier</i>	<i>3</i>
<i>III. Introduction à l'atelier</i>	<i>4</i>
<i>1. Le cadre de la concertation et son intérêt</i>	<i>4</i>
<i>2. Le contexte des JOP 2030</i>	<i>4</i>
<i>3. Présentation du projet</i>	<i>4</i>
<i>IV. Temps de travail : les attentes des jeunes en matière de mobilité</i>	<i>5</i>
<i>1. Aujourd'hui</i>	<i>5</i>
<i>2. A l'avenir</i>	<i>5</i>

- **Date** : Lundi 28 septembre 2026
- **Horaire** : de 17h à 19h00
- **Lieu** : Salle de l'ancienne Police Municipale, 1112, Avenue de la Tarentaise, 73210 Aime-la-Plagne
- **Objet** : Atelier jeunes sur le projet d'ascenseur valléen de La Grande Plagne
- **Nombre de participants** : 1 jeune, résidente de Aime-La-Plagne, en classe de quatrième

I. Introduction

L'atelier jeunes qui s'est tenue le 28 septembre 2026 à Aime-La-Plagne portait sur **le projet d'ascenseur valléen de La Grande Plagne**.

Les Alpes françaises accueilleront les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver en 2030 (JOP2030). **Cet événement représente l'opportunité d'accélérer le projet d'ascenseur valléen permettant de relier la vallée à la piste de bobsleigh-luge skeleton et aux stations d'altitude.** Envisagé localement depuis plusieurs années par les communes d'Aime-la-Plagne et de La Plagne Tarentaise et inscrit dans le SCoT Tarentaise Vanoise de 2017, le projet est à présent porté par :

- La **Solideo Alpes 2030** pour la réalisation **des études préliminaires** et la **maîtrise d'ouvrage de la conception et la réalisation** de l'ascenseur valléen.
- La **Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes** (DREAL AURA) pour la maîtrise d'ouvrage de l'accès des véhicules depuis la RN90 au parking attenant à la gare aval.
- **RTE** (Réseau de transport d'électricité) pour la maîtrise d'ouvrage de la mise en comptabilité de la construction et l'exploitation de l'ascenseur valléen avec les lignes électriques aériennes à haute tension sur son tracé.

II. Déroulé et modalités de l'atelier

L'atelier s'est déroulé en deux temps : une première moitié a été consacrée à la **présentation de la démarche de concertation et du projet**. La seconde moitié a été consacrée à une **séquence de questions-réponses** avec la salle.

L'atelier jeunes s'inscrit dans une phase de **concertation préalable, sous l'égide de garants**, organisée du 27 août au 8 octobre 2026, pour permettre au public de s'informer et de donner son avis. Un **atelier pour adulte sera organisé le 29 septembre** avant la **réunion publique du 5 octobre 2026**.

III. Introduction à l'atelier

Le compte-rendu reflète les *questions posées* par l'animatrice et les réponses apportées par l'unique participante.

1. Le cadre de la concertation et son intérêt

Présentation du cadre de la concertation par Denis CUVILLIER, garant de la concertation.

L'animatrice a interrogé la participante : *Pourquoi est-ce important de participer ?*

- Pour donner son avis.
- Pour en apprendre plus sur le projet.

2. Le contexte des JOP 2030

Avez-vous entendu parler des Jeux olympiques et paralympiques 2030 ? Qu'est-ce que vous en pensez ? En parlez-vous avec vos amis ou votre famille ? Si oui, de quoi parlez-vous ?

La participante indique ne pas discuter des JOP 2030 avec ses proches.

3. Présentation du projet

L'animatrice a interrogé la participante sur sa connaissance du projet avant de présenter quelques éléments.

Connais-tu le projet d'ascenseur valléen ? Qu'est-ce que tu en sais ?

Le projet d'ascenseur valléen fait beaucoup plus parler que les JOP, selon elle. Elle l'a découvert durant les élections municipales dans les programmes des candidats. Elle savait qu'il s'agissait d'une télécabine et connaissait plutôt bien sa localisation.

4. Avis général sur le projet

Que penses-tu de l'ascenseur valléen ?

Selon elle, l'ascenseur permettra d'avoir moins de voitures sur les routes et donc moins de pollution, la route étant bien chargée actuellement. Elle pense que le projet peut aider les locaux à aller plus facilement en station, seulement à condition que les tarifs soient moins chers que la voiture. A ce sujet, elle se demande si le parking sera payant, jugeant que cela constitue un frein à l'utilisation de l'ascenseur valléen.

Nous sommes en 2050, par qui et comment est utilisé l'ascenseur valléen, selon toi ?

Selon elle, l'ascenseur offrira une solution aux les touristes pour monter en station plus facilement, mais les locaux continueront à venir en voiture car « la voiture n'est pas payante ». Ainsi, pour que qu'ils empruntent l'ascenseur, il faut qu'il ait un avantage financier à l'utiliser. Pour que les jeunes l'utilisent il faut également des prix bas, voire la gratuité, cela leur permettrait alors de monter plus facilement en station entre amis.

IV. Temps de travail : les attentes des jeunes en matière de mobilité

1. Aujourd'hui

Comment se déplacent les jeunes aujourd'hui (pour aller à l'école, pour vos loisirs...) ?

- Dans Aime, la majorité de ses déplacements (scolaires, sportifs, associatifs) se font à pied ou à vélo par la piste cyclable. Habitant dans le centre-ville, elle estime que les cheminements sont bien sécurisés.
- Pour se rendre au collège, les élèves utilisent un car scolaire.
- Pour aller en station, se sont souvent les parents qui emmènent les jeunes en voiture.

Quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent ?

- Pour monter en station et faire du ski en hiver, il est indispensable d'avoir en voiture. Les parents doivent être disponibles pour l'amener.
- Le trajet est long (une bonne demi-heure) et les samedis il s'allonge car il y a beaucoup de monde sur la route.
- Il y a peu de places de parking là-haut, c'est particulièrement compliqué les samedis au niveau de La Roche.

2. A l'avenir :

Penses-tu que les jeunes utiliseront l'ascenseur valléen à l'avenir ?

- Oui, mais uniquement s'il y a une formule moins couteuse pour les jeunes.
- Toutefois elle n'est pas sûre que les parents, disposant d'une voiture, le prendront.

Si oui, dans quel cadre/pour quels déplacements pourriez-vous l'utiliser ?

- Plutôt l'hiver car l'été les jeunes montent moins en station.

Que doit-on mettre en place pour que les jeunes puissent utiliser l'ascenseur valléen pour se déplacer ? (Tarifs, horaires, période d'ouverture...)

- En termes tarif, il faut que l'ascenseur valléen soit moins cher que la voiture.
- En termes d'horaire, une ouverture jusqu'à 21h serait appréciée.
- Pour rejoindre/venir depuis hameaux, il serait bien de mettre en place des navettes car les déplacements à pied ou à vélo peuvent être compliqués ou dangereux. Il n'y a pas la place de faire des pistes cyclables sur la route.

Point d'attention : La participante indique que si le parking attenant à la gare aval est payant, les utilisateurs de l'ascenseur risquent de se garer dans la commune d'Aime, ce qui pourrait obliger la commune rendre payant le stationnement dans le centre, ce qui serait regrettable d'après elle.

V. Conclusion

La participante a été remerciée pour sa mobilisation et elle a accepté de restituer ce qui a été dit lors de l'atelier jeunes du 28 septembre à l'occasion de la réunion publique du 5 octobre.

La participante a été interrogée sur le meilleur moyen de mobiliser les jeunes pour ce type de rencontre. Pour elle, il faut communiquer sur les réseaux sociaux comme Tiktok, Instagram ou Snapchat.